CLESSE *91030025 - Ind.P*

Détendeur 425MS / 425MST - Type 1955B1
29 mbar butane - 1,3 kg/h
Raccordement sur robinet de bouteille à visser
Sécurité par excès de débit (EFV)
Conforme aux normes
NF EN 16129 et NF M88-781

CERTIFIÉ PAR CERTIGAZ NF GAZ

<u>Réglementation française</u>. Concernant l'habitation individuelle et collective relevant de l'arrêté ministériel du 23 février 2018 modifié :
- convient pour le remplacement de matériels sur des installations mises en service avant le 1er juillet 2024,
- convient également aux installations mises en service après le 1er juillet 2024.
***-**
Réglage 29 mbar butane - Interdit pour 112 mbar butane

Application

Le détendeur 425MS assure l'alimentation, à la pression de 29 mbar, d'un appareil à gaz, à partir d'une bouteille de butane équipée d'un robinet à sortie filetée 21,7x1,814 "à gauche".

Afin de garantir un fonctionnement optimal pour toute la durée d'utilisation, le gaz utilisé ne doit pas contenir de substances agressives (par ex. phtalates ou plastifiants qui peuvent être extrait des tubes souples et flexibles pour GPL en phase liquide).

NE PAS UTILISER le détendeur 425MS avec du GPL EN PHASE LIQUIDE.

Ce détendeur n'est pas destiné aux installations gaz des caravanes et autocaravanes réalisées selon la norme EN 1949.

Température d'utilisation : 0°C à +50°C.

Conception et réalisation

Le détendeur 425MS est conçu, assemblé, testé et certifié selon les normes NF EN 16129 et NF M88-781.

Les principaux composants du détendeur sont réalisés dans les matériaux suivants :

• Corps et couvercle : alliage de zinc selon EN 1774,
• Membrane et joints élastomère selon EN 549.

Les connexions du détendeur 425MS sont :

• Raccordement d'entrée : écrou bouteille 21,8x1,814 « à gauche » (G.2*),
• Raccordement de sortie : raccord fileté mâle M20x1,5 à droite (H.1*) pour connexion sur flexible ou tube souple.

(*) Connexion définie dans la norme NF EN 16129.

Le détendeur 425MS est pourvu d'une sécurité par excès de débit (EFV) à réarmement manuel.

Sécurité par excès de débit (EFV)

En cas de sectionnement, d'arrachement ou de déconnexion du flexible ou tube souple en aval du détendeur 425MS, la sécurité par excès de débit (EFV) se déclenche et interrompt le passage du gaz.

Cette sécurité ne protège pas contre une fuite résultant d'un endommagement partiel du flexible ou tube souple ou de connexions défectueuses (mauvais serrage, absence du joint, joint détérioré,…).

Marquage

Conformément aux exigences des normes NF EN 16129 et NF M88 -781, les informations suivantes sont marquées sur le couvercle du détendeur :

• CLESSE
• 425 - 1955B1
• Butane
• Type de connexion d'entrée : G.2
• Type de connexion de sortie : H.1
• Plage de pression d'entrée : P=0,3÷7,5 bar
• Pression de sortie : Pd=29 mbar
• Perte de charge admissible de l'installation en aval du détendeur : ΔP2
• Capacité de débit : Mg=1,3 kg/h
• Référence à la norme : EN 16129 et NF M88-781/2
• Traçabilité : GB jjj aa (jour/année)
• EFV Sécurité par excès de débit
• Le logo NF Gaz.

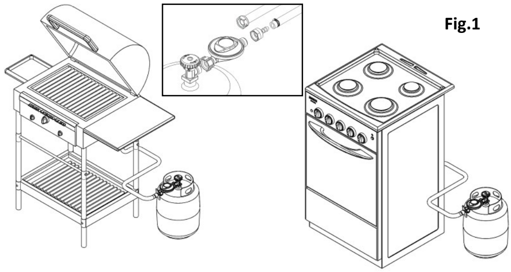
Fig.1

Avertissement avant installation

LE NON RESPECT DES INTRUCTIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT AURA POUR CONSEQUENCE D'EXCLURE LA RESPONSABILITE DU FABRICANT CONCERNANT TOUT DOMMAGE OU SINISTRE QUI POURRAIT INTERVENIR.

Les gaz pressurisés peuvent être dangereux. Le non respect des instructions, une mauvaise installation ou un manque de vérifications peuvent conduire à une explosion ou un incendie et provoquer des dommages, des blessures graves voire le décès.

Le montage, la vérification et la maintenance des installations doivent être effectués par des personnes ayant la compétence nécessaire (éventuellement étant accréditées) en relation avec le type de gaz et la fonction réalisée.

L'installation doit être réalisée, vérifiée, utilisée et entretenue en conformité à la réglementation et les lois en vigueur dans le pays d'installation. En cas de doute, contacter un service compétent.

S'assurer que le détendeur n'ai pas été endommagé durant le stockage et le transport.

S'assurer qu'il n'y ait pas de source d'ignition à proximité.

S'assurer que les robinets de l'appareil d'utilisation soient fermés.

Vérifier que les connexions d'entrée et de sortie du détendeur soient compatibles avec celles de l'installation.

Nettoyer efficacement (soufflage ou autre) les tubulures. Vérifier la présence, l'état et la propreté des flexibles ou tubes souples. Dans le cas d'un flexible caoutchouc conforme à la norme NF D36-112 ou d'un tube souple conforme à la norme XP D36-110, vérifier la date limite de remplacement de ces derniers et procéder au remplacement si nécessaire. Si des joints doivent être utilisés dans l'installation, vérifier leur présence et leur intégrité. Les changer si nécessaire.

Afin d'assurer un fonctionnement correct dans toutes les conditions de service, s'assurer que la capacité de vaporisation de la/des bouteille(s) utilisée(s) ainsi que la perte de charge en aval du détendeur (dans la canalisation, les connecteurs, les vannes et autres composants) soient correctement définies.

Installation

Lorsque le détendeur 425MS est utilisé à l'extérieur (selon la réglementation locale), il doit être positionné ou protégé de manière à empêcher la pénétration directe de la pluie, des éclaboussures, de la neige et des eaux de ruissellement ou tout autre agent (poussière, sable, mortier, matériaux étrangers, …) qui pourraient obstruer l'évent (V).

Le détendeur 425MS doit être installé préférablement en position horizontale (raccord d'entrée, raccord de sortie et corps du détendeur à l'horizontal) et bouton de réarmement de la sécurité par excès de débit orienté vers le bas, selon les figures 2 et 3.

1) Connection du détendeur à l'appareil à gaz (Fig.1)

Avant de connecter le détendeur au robinet à fermeture manuelle de la bouteille, il est conseillé de procéder au raccordement du détendeur à l'appareil d'utilisation.

Pour cela, n'utiliser que des flexibles ou tubes souples de raccordements normalisés :

• Flexible caoutchouc à embouts mécaniques conforme à la norme NF D36-112 ou flexible inox à embouts mécaniques conforme à la norme NF D36-125 (longueur maxi de 2 mètres). Le flexible étant préalablement connecté à l'appareil d'utilisation, visser modérément l'écrou du flexible sur le raccord de sortie du détendeur (type H.1, M20x1,5) à l'aide d'une clé P15 CLESSE par exemple.
• Tube souple conforme à la norme XP D 36-110 (longueur maxi de 1,5 mètre) muni de colliers de serrage.

Dans le cas d'un nouveau tube seulement, mettre en place l'écrou sur la tétine et placer les colliers de serrage sur le tube souple. Emmancher complètement le tube souple sur la tétine puis serrer le collier jusqu'à rupture de la tête de vis du collier (voir notice du tube souple).

Fig.2

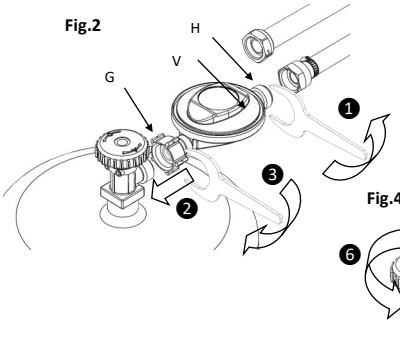

Fig.3

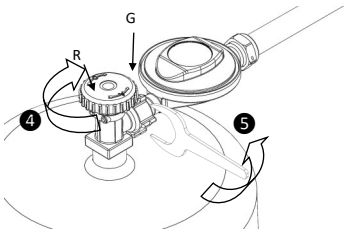

Fig.4

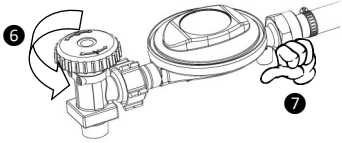

Ensuite, le flexible caoutchouc ou le tube souple étant préalablement connecté à l'appareil d'utilisation, visser modérément l'écrou sur le raccord de sortie du détendeur (H) (type H.1, M20x1,5), à l'aide d'une clé adaptée ❶ (Clesse P15 CLESSE par exemple) (Fig.2).

2) Connection du détendeur au robinet de bouteille à fermeture manuelle (Fig.2)

• S'assurer que le type du raccordement d'entrée du détendeur (G) corresponde bien à celui du robinet de la bouteille (21,7x1,814 à gauche, type G.2).

• En cas de première connexion d'une bouteille, retirer la capsule de protection du robinet de la bouteille, le cas échéant,

• Vérifier la présence, l'état et la propreté du joint du détendeur et du robinet de la bouteille, le cas échéant,

• Connecter le raccord d'entrée (G) ❷ et le visser fortement à la main, ou si nécessaire, modérément avec une clé adaptée (Clesse P15 par exemple), sur le robinet ❸.

Attention : le sens du vissage est "à gauche".

3) Déconnection du détendeur du robinet à fermeture manuelle (Fig.3)

• Fermer le robinet de bouteille (R) en suivant les indications mentionnées sur ce dernier ❹,

• Dévisser manuellement ou avec une clé adaptée (Clesse P15 par exemple), l'écrou (G) ❺ du détendeur.

Attention : le sens du dévissage est "à droite".

Ne jamais déconnecter le détendeur si l'appareil à gaz est en cours d'utilisation, si le détendeur est proche d'une flamme ou dans un local non ventilé.

<u>Mise en service</u> (Fig.4)

A la fin de l'installation, après chaque changement de bouteille de gaz et à chaque remise en service, il est nécessaire de réaliser l'opération de mise en service comme suit :

• Ouvrir lentement et complètement le robinet de la bouteille. Il est important d'éviter toute action brutale qui pourrait générer une pression excessive au niveau de l'installation ❻.

• Réarmer la sécurité par excès de débit en appuyant quelques secondes sur le bouton de réarmement ❼.

• Vérifier l'étanchéité des raccordements en utilisant une méthode appropriée (ex. liquide moussant DETECTO CLESSE / mesure de la chute de pression / ...).

Ne jamais utiliser de flamme pour détecter une fuite.

<u>Réarmement de la sécurité par excès de débit (EFV)</u>

Avant de réarmer la sécurité par excès de débit il faut :

• S'assurer que les robinets de l'appareil d'utilisation soient fermés.

• Fermer le robinet de la bouteille,

• Intervention sur les causes ayant provoqué le déclenchement de la sécurité par excès de débit, si tel est le cas,

• Ouvrir lentement et complètement le robinet de la bouteille. Il est important d'éviter toute action brutale qui pourrait générer une pression excessive au niveau de l'installation ❻.

• Réarmer la sécurité par excès de débit en appuyant quelques secondes sur le bouton de réarmement ❼.

La sécurité par excès de débit doit être réarmée après chaque ouverture du robinet du détendeur et après chaque remplacement de la bouteille.

Ne pas déplacer la bouteille en fonctionnement. Les chocs ou secousses peuvent déclencher la sécurité par excès de débit.

La sécurité par excès de débit ne fonctionne qu'avec les flexibles et tubes souples décrits au paragraphe « Installation ».

La sécurité par excès de débit n'assure pas une étanchéité complète. Néanmoins, la valeur du débit résiduel après déclenchement de la sécurité par excès de débit est toujours inférieure à 200 cm3/h.

Le robinet de la bouteille doit toujours être en position de pleine ouverture pour permettre le fonctionnement du dispositif de déclenchement par excès de débit.

Un détendeur ne doit jamais rester connecté sur la bouteille sans être raccordé à l'appareil d'utilisation.

Ne jamais coucher la bouteille.

<u>Maintenance</u>

Du fait de certaines altérations qui pourraient survenir du fait de causes externes, il est recommandé de vérifier régulièrement l'installation gaz. En conditions normales d'utilisation et afin de garantir un fonctionnement correct de l'installation gaz, il est recommandé de remplacer le détendeur 425MS dans les 10 ans suivant la date de fabrication. Dans des conditions sévères, les vérifications peuvent être plus fréquentes et le remplacement anticipé.

<u>Instruction de sécurité</u>

Régulièrement, et en tout cas après la première mise en service, après une longue interruption de service, après une intervention sur l'installation de gaz ou en cas de suspicion de fuite, toujours vérifier l'étanchéité de l'installation en utilisant une méthode appropriée (ex. liquide moussant DETECTO CLESSE / mesure de la chute de pression / ...).

NE JAMAIS UTILISER DE FLAMME POUR UN ESSAI D'ETANCHEITE

En cas d'odeur et/ou en cas de fuite de gaz, fermer les vannes de l'installation de gaz (y compris le robinet du détendeur) et ventiler les pièces (ouvrir les portes et fenêtres) avant d'intervenir sur les éventuelles causes de fuite. Si la fuite persiste, déconnecter la bouteille et la placer en extérieur (seulement si possible de le faire de façon sécurisée) et appeler un service compétent.

En cas d'utilisation de la bouteille, ne pas la pencher et ne pas déplacer la bouteille avec l'appareil en service.

NOTICE A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Le contenu de cette notice est présenté à titre d'information uniquement et, bien que nous nous soyons efforcés d'en assurer l'exactitude, elle ne doit pas être interprétée comme représentant des garanties explicites ou implicites couvrant les produits ou services décrits ou leur usage ou applicabilité. Nous nous réservons le droit de modifier ou d'améliorer la conception ou les spécifications des produits, à tout moment et sans préavis.

Nous n'engageons pas notre responsabilité pour la sélection, l'utilisation ou la maintenance de quelque produit que ce soit. La responsabilité relative à la sélection, l'utilisation ou la maintenance relève uniquement de l'acheteur.

Fabriqué par Gnali Bocia, Via Brescia,41
25065 Lumezzane BS, Italie

<u>CLESSE Industries</u> Z.I. le Bois Joli CS 80118 63808
Cournon d'Auvergne France
Tel.: +33 (0)4.63.66.30.01 - Fax: +33 (0)4.63.66.30.02
Email: commercial@clesse.eu
www.clessefrance.fr